

NOM DE L'ENFANT :PRENOM DE L'ENFANT :

ECOLE année scolaire 2024/2025 :

Commune de résidence :

Pièces obligatoires à fournir pour le dossier

- La feuille d'inscription ALSH
- Carnet de santé de l'enfant à jour des vaccinations (*Photocopies des pages de vaccinations*)
- Attestation d'assurance scolaire 2024/2025
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du représentant légal (EAU / EDF)

Pièces facultatives pour le calcul du tarif

(le tarif le plus élevé sera appliqué dans le cas où vous ne fournissez pas ces derniers)

- Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022
- Attestation de paiement ou de non paiement des prestations CAF/MSA de moins de deux mois.

Veuillez soumettre votre dossier avant le 05/07/2024 soit en personne au bureau de l'ALSH de Vescovato, situé au niveau du groupe scolaire U Bel Fiuritu, Petraolo, 20215 Vescovato, soit par courriel à alsh@lacasinca.fr.

Assurez-vous de scanner les documents, car les photos ne seront pas acceptées.

Seuls les dossiers complets et sans factures impayées au 31 juillet seront pris en compte. Vous recevrez une réponse au plus tard le 07 août 2024. Les dossiers reçus après la date limite ou comportant des factures impayées seront traités lors de la première semaine de la rentrée en septembre.

Pré-inscription année scolaire 2024/2025

Je soussigné(e)..... désire inscrire mon enfant..... aux activités du mercredi pour l'année 2024/2025 (Cocher les périodes et activités désirés):

plusieurs formules :

- **Le matin** : arrivée échelonnée de 07h45 à 08h30 départ à 11h45
- **L'après-midi** : arrivée échelonnée de 13h00 à 13h30 départ à 17h00
- **Le midi** : de 11h45-13h30, obligatoirement associé soit à la formule du matin, soit à la formule de l'après-midi soit des deux,
- **Garderie du soir** : de 17h00 à 17h45 (départ de 17h30 à 17h45), obligatoirement associé avec la formule de l'après-midi

La période 1 : du mercredi 18 septembre au mercredi qui précède les vacances de la Toussaint

Matin Repas Après-midi Garderie du soir

La période 2 : de la fin des vacances de la Toussaint au mercredi qui précède les vacances de Noël

Matin Repas Après-midi Garderie du soir

La période 3 : de la fin des vacances de la Noël au mercredi qui précède les vacances d'Hiver

Matin Repas Après-midi Garderie du soir

La période 4 : de la fin des vacances d'Hiver au mercredi qui précède les vacances de printemps

Matin Repas Après-midi Garderie du soir

La période 5 : de la fin des vacances de printemps au mercredi 25 juin 2025

Matin Repas Après-midi Garderie du soir

Attention : Les annulations de réservations des mercredis ne seront autorisées que pendant la première période (septembre-octobre) pour les périodes suivantes (voir règlement de l'ALSH). Par la suite, vous ne pourrez annuler que votre participation au repas si la demande est effectuée au plus tard le vendredi à midi pour la semaine suivante.

Fait à le :/...../.....

Signature du responsable de l'enfant

Vous trouverez la grille tarifaire des différentes formules pour l'année 2024-2025 à la page 10 du règlement intérieur de l'ALSH. Vous pouvez consulter ce document sur le portail famille du centre à l'adresse suivante : www://vescovato.portail-defi.net, dans l'onglet "Infos pratiques", puis "Consulter les documents".

 **Représentant-e légal-e** (recevant les courriers de la CAF ou de la MSA) : parent tuteur-riche

Nom : Prénom :
Situation familiale : Célibataire Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e) Vie maritale veuf(ve) pacsé(e)
Adresse :
Code Postale : Ville : Courriel :
Tél. Domicile : Tél. Professionnel : Mobile :
Cat Prof. : Employé Ouvrier Artisan, commerçant, chef d'entreprise Agriculteur exploitant
 Cadre, profession intellectuelle supérieure Profession intermédiaire Retraité Sans activité
Nom de l'employeur : N°CAF/MSA : Né(e) le :/...../.....

 **Autre représentant-e légal-e** : parent tuteur-riche

Nom : Prénom :
Situation familiale : Célibataire Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e) Vie maritale veuf(ve) pacsé(e)
Adresse :
Code Postale : Ville : Courriel :
Tél. Domicile : Tél. Professionnel : Mobile :
Cat Prof. : Employé Ouvrier Artisan, commerçant, chef d'entreprise Agriculteur exploitant
 Cadre, profession intellectuelle supérieure Profession intermédiaire Retraité Sans activité
Nom de l'employeur : Né(e) le :/...../.....

 **Nom de l'enfant** : **Prénom de l'enfant** : Sexe : Masculin Féminin
Né(e) le : / / Lieu de naissance de l'enfant : CP : Ville :

- Autorisation de rentrer seul(e) (uniquement pour les enfants de plus de 6 ans)
 Droit à l'image (Autorisation d'utilisation et de diffusion des photographies dans le cadre d'actions de communication)
 Autorisation d'être transporté (sorties organisés pendant l'accueil de loisirs)

Personnes habilitées à récupérer l'enfant (autres que les parents) :

Nom : prénom : Lien avec l'enfant : N° de tel :
Nom : prénom : Lien avec l'enfant : N° de tel :
Nom : prénom : Lien avec l'enfant : N° de tel :
Nom : prénom : Lien avec l'enfant : N° de tel :

Section année 2024/2025: PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2 Autres :

 **Autorisation d'intervention médicale** **Lieu d'hospitalisation souhaité** :

Médecin traitant : **Type de repas** : Normal Sans Porc

Vous bénéficiez d'une allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour votre enfant : Non Oui

Allergie alimentaire : Non Oui (Précisez) :

Allergie médicamenteuse : Non Oui (Précisez) :

Asthme : Non Oui

Autres : Non Oui (Précisez) :

Si réponse positive, se rapprocher de la médecine scolaire (pour les enfants de 6 ans et plus) ou de la PMI (pour les enfants de moins de 6 ans), afin d'étudier la nécessité de mettre en place un PAI (Projet d'accueil individualisé)

Un PAI est-il mis en place ? : Non Oui (fournir une copie)

 **Observations, remarques:**

Je soussigné(e) Représentant-e légal-e de l'enfant
..... déclare exacts les renseignements notifiés ci-dessus pour l'année scolaire 2024-2025
et reconnais avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur de l'ALSH de Vescovato.

Fait à le :/...../..... **Signature du représentant légal de l'enfant précédé de la mention
« Lu et approuvé »**